

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL EIAP – SÉANCE 01-2025

Présences :

Ouest lausannois : Pascale Manzini, Présidente

Aigle : Nicole Tougne, Vice-Présidente

Broye - Vully : Pierre Roth

Gros-de-Vaud : Corinne Sauty

Jura - Nord vaudois : Martin Schnorf

Lausanne : Jacqueline Dieperink

Lavaux - Oron : Alain Amy

Morges : Alain Jaccard

Nyon : Nicolas Walter

Riviera - Pays-d'Enhaut : Arianne Rouge

UCV : Eloi Fellay, Directeur

UCV : Guillaume Fürst, Juriste

Invitées :

SCAJE : Valérie Berset et Carolina Carvalho

Lieu et date :

Ecublens, le 28 février 2025

1. Evaluation périodique du cadre de référence

Le Conseil de l'EIAP prend acte des documents finaux fournis par l'évaluateur, à savoir le rapport complet et la synthèse.

Le Conseil de l'EIAP décide de communiquer au sujet de l'évaluation conjointement avec le SCAJE.

Le Conseil de l'EIAP valide le principe d'une nouvelle architecture du cadre de référence parascolaire, qui sera la même que celle du cadre de référence préscolaire, cela dans le contexte d'une future révision.

2. Validation des comptes 2024 et du budget 2026

Le Conseil de l'EIAP valide les comptes 2024 et le budget 2026.

3. Démission de M. Alain Jaccard, représentant du district de Morges

Le Conseil de l'EIAP prend acte de la démission de M. Alain Jaccard et le remercie pour son travail.

La prochaine séance du Conseil de l'EIAP aura lieu le 27 mars 2025 à Vers-l'Eglise.